



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
SERVICE EAU ET RISQUES  
UNITÉ PROTECTION DE LA RESSOURCE  
ET DES MILIEUX AQUATIQUES

**Arrêté préfectoral portant modification de la composition  
de la Commission Locale de l'Eau  
du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée**

**LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

PM

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L.212-3 et suivants et R.212-26 et suivants ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 26 janvier 2012 portant nomination de M. Denis ROBIN en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

VU l'arrêté du 20 novembre 2009 portant approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Artois-Picardie 2010-2015 ;

VU l'arrêté préfectoral portant délégation de signature ;

VU l'arrêté inter-préfectoral du 14 janvier 2003 définissant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée et en confiant le suivi de la procédure au Préfet du Pas-de-Calais ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 mai 2011 modifié portant renouvellement de la structure de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 août 2013 modifiant l'arrêté du 12 mai 2011 ;

VU l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2012 modifié portant renouvellement de la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée ;

VU l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2013 modifiant l'arrêté du 12 janvier 2012 ;

VU l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2011 portant schéma départemental de coopération intercommunale du Pas-de-Calais ;

VU l'arrêté préfectoral du 20 mars 2012 portant schéma départemental de coopération intercommunale du Nord ;

VU les fusions des communautés de communes de Osartis et Marquion d'une part, et Ouest Cambrésis et Sensescaut avec la communauté d'agglomération de Cambrai d'autre part ;

VU les délibérations des structures désignant leur représentant ;

CONSIDERANT que à la suite réforme des collectivités et aux élections municipales il est nécessaire de mettre à jour la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais,

**- ARRETE -**

**Article 1<sup>er</sup> :**

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée est arrêtée dans sa composition annexée au présent arrêté.

**Article 2:**

Le mandat des membres désignés suite aux élections municipales de mars 2014 et à la mise en œuvre des arrêtés portant schéma départemental de coopération intercommunale, court jusqu'au 26 janvier 2018, terme du mandat de la commission nommée par l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2012.

Les représentants cessent d'être membres s'ils perdent les fonctions en considération desquelles ils ont été désignés.

**Article 3 :**

L'arrêté préfectoral du 12 mai 2011 modifié renouvelant la structure de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée est abrogé.

**Article 4 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs des Préfectures du Pas-de-Calais et du Nord, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

**Article 5 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais et le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures du Pas-de-Calais et du Nord et mis en ligne sur le site internet : [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr).

Fait à Arras, le 13 OCT. 2014  
LE PREFET.  
  
Denis ROBIN

## Annexe : Composition de la CLE du SAGE Sensée

La composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée, en vigueur, est reprise en intégralité ci-dessous, avec les modifications apparaissant en italique.

### Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

<b>Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais</b>
M. Frédéric CHEREAU
<b>Conseil Général du Pas-de-Calais</b>
M. Julien OLIVIER
M. Jean-Claude HOQUET
<b>Conseil Général du Nord</b>
Mme Sylvie LABADENS
M. Erick CHARTON
<b><i>Membres nommés par l'Association des Maires du Pas-de-Calais</i></b>
<i>M. Bernard DEREU, Maire d'ACHJET LE GRAND</i>
<i>M. Jean-Claude PLU, Maire de BOIRY-SAINTE-RICTRUDE</i>
<i>M. Michel BLONDEL, Maire de SAINT-LEGER</i>
<i>M. Jean-Pierre LEGER, Maire d' OISY-LE-VERGER</i>
<i>M. Philippe GORGUET, Maire de BEAUMETZ-LES-CAMBRAI</i>
<i>M. Pascal DEFONTE, Maire de SAUDEMONT</i>
<i>M. Jean-Claude LEVIS, Maire de NEUVILLE-VITASSE</i>
<i>M. Ernest AUChart, Maire de HANNESCAMPs</i>
<b><i>Membres nommés par l'Association des Maires du Nord</i></b>
<i>M. André LEPRETRE, Maire de WAVRECHAIN SOUS FAULX</i>
<i>M. Michel SALLIO, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de BUGNICOURT</i>
<i>M. Michel PRETTRE, Maire d'AUBENCHEUL AU BAC</i>
<i>M. Patrick MASCLET, Maire d'ARLEUX</i>
<i>M. Gilles POULAIN, Maire de BRUNÉMONT</i>
<i>M. Alain WALLART, Maire de FÉCHAIN</i>
<i>M. Henri GAMEZ, Maire de FRESSIES</i>
<b>Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'Aménagement de la Vallée de la Sensée</b>
M. Charles BEAUCHAMP, Président de l'Institution Interdépartementale Nord - Pas de Calais pour l'Aménagement de la Vallée de la Sensée
M. Martial STIENNE, 1 <sup>er</sup> Vice-Président de l'Institution Interdépartementale Nord - Pas de Calais pour l'Aménagement de la Vallée de la Sensée
<b>Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux</b>
<i>M. Sacha SIEJEK, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Adjoint à la Mairie de BRUNÉMONT</i>
<b>Syndicat Intercommunal des Faucardements de la Sensée</b>
<i>M. Guy HECQUET, Président du Syndicat Intercommunal des Faucardements de la Sensée</i>

<b>Communauté de communes du Sud Artois</b>
M. Gérard DUE, Vice-Président de la Communauté de communes du Sud Artois
<b>Communauté d'Agglomération de Cambrai</b>
M. Philippe LOYEZ, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai
<b>Communauté de communes Osartis-Marquion</b>
M. Michel DEBAVELAERE, Conseiller Municipal de VITRY-EN-ARTOIS
M. Eric MORELLE, Conseiller Municipal de CORBEHEM
<b>Communauté d'Agglomération du Douaisis</b>
M. Jean-Paul FONTAINE, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis
<b>Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut</b>
Mme Annie AVÉ, Maire de WASNES-AU-BAC

**Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :**

<b>Propriétaires riverains</b>
M. Christophe de GUILLEBON de RESNES, Syndicat de la propriété rurale du Pas-de-Calais
<b>Hôtellerie de Plein Air</b>
M. Jean-Marc DELABRE, Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air du Nord
<b>Comité Régional de Tourisme</b>
Mme Régine SPLINGARD, Présidente
<b>Activités sportives nautiques</b>
M. Daniel RENARD, Président du Comité départemental du Pas-de-Calais de Canoë-Kayak
<b>Distributeurs d'eau</b>
M. Rodrigue MROZ, Vice-Président du SIDEN-SIAN (Noréade)
<b>Pisciculteurs</b>
M. Philippe RENOUE, Gérant de l'EARL Pisciculture Moulin du Roy
<b>Associations de défense des consommateurs</b>
M. Pierre-André CELLIEZ, UFC Que Choisir, Région Nord-Pas-de-Calais
<b>Associations de protection de la nature</b>
M. Gustave HERBO, Président du Comité Scarpe Sensée Escaut du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement
<b>Chambre d'Agriculture de Région Nord Pas-de-Calais</b>
M. Édouard COURTECUISSÉ
M. Christian BULOT
<b>Chambres départementales de Commerce et de l'Industrie du Pas-de-Calais et du Nord désignés par la Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie</b>
M. Jean-Luc FLAMME
M. Nicolas FIEVET
<b>Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique</b>
M. Gilbert GRAVE

<b>Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique</b>
M. Henri DELATTRE, Trésorier de la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
<b>Fédération départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais</b>
M. Alexis DE LA SERRE
<b>Fédération départementale des Chasseurs du Nord</b>
M. Régis HULOUX

**Collège des représentants des administrations et établissements publics de l'État :**

Monsieur le Préfet Coordonnateur de la procédure d'élaboration du SAGE de la Sensée, Préfet du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Préfet Coordonnateur du Bassin Artois-Picardie, Préfet du Nord, ou son représentant
Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, ou son représentant
Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord-Pas de Calais, Délégué de Bassin Artois-Picardie, ou son représentant
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord, ou son représentant
Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé du Nord-Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Chef du Service Navigation du Nord-Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Nord, ou son représentant
Monsieur le Chef du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Chef du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Nord, ou son représentant
Monsieur l'Inspecteur de l'Académie, Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale du Nord, ou son représentant

